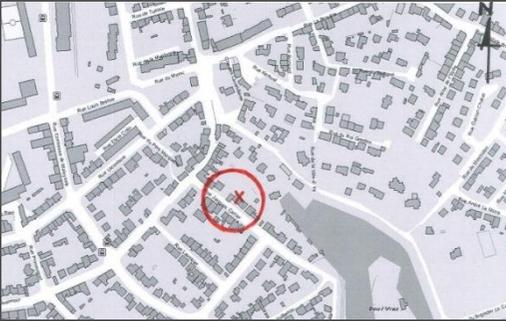
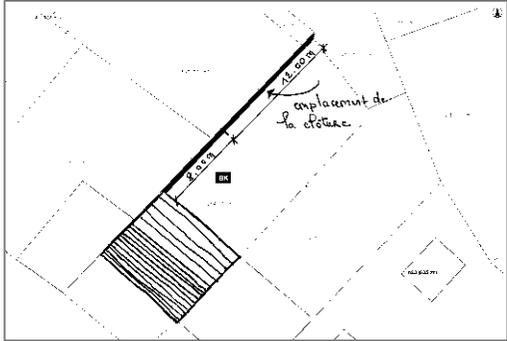
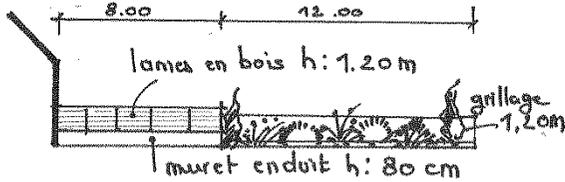


Délai d'instruction du dossier **complet** :

- 1 mois
- 2 mois en secteur de patrimoine protégé (ZPPAUP – centre- ville de Brest – périmètre des Monuments Historiques dans les autres communes de BM)

### CONSTITUTION DU DOSSIER 2 exemplaires

<p><b>1-FORMULAIRE</b></p>	<p><b><u>CERFA N° 13703*07 (maison individuelle)</u></b>  <a href="http://www.service-public.fr">http://www.service-public.fr</a>          Rubriques 1, 2 et 3 – identité du déclarant (☎ et/ou mail conseillés), terrain          Rubrique 4.1 – indiquer la description du projet          Rubrique 6 – dater et signer  <u>Sur la déclaration pour le calcul des impositions</u>          Pages 7/8 – rubrique 1.1– indiquer néant          Pages 8/8 – dater et signer</p>	<p><b><u>CERFA N° 13404*07 (autres constructions)</u></b>  <a href="http://www.service-public.fr">http://www.service-public.fr</a>          Rubriques 1, 2 et 3 – identité et coordonnées du déclarant (☎ et/ou mail conseillés), terrain          Rubriques 5.1 – indiquer la description du projet          Rubrique 8 – dater et signer  <u>Sur la déclaration pour le calcul des impositions</u>          Pages 13/15 – rubrique 1.1– indiquer néant          Pages 15/15 – dater et signer</p>
<p><b>2-PIECES A FOURNIR</b></p>	<p><b>2-1 PLAN DE SITUATION</b>          Extrait Plan de ville ou carte IGN          Site utile :  <a href="https://www.brest.fr">https://www.brest.fr</a>          cliquer sur « carto », sélectionner le thème « cadastre » et renseigner votre adresse ou votre numéro de parcelle</p>	

<b>2- PIECES A FOURNIR</b>	<b>2-2- PLAN DE MASSE</b> sur un extrait cadastral ( <a href="http://www.cadastre.gouv.fr">www.cadastre.gouv.fr</a> ou cartographie de <a href="https://www.brest.fr">https://www.brest.fr</a> ), indiquer l'emplacement de la clôture sur les limites de la ou des propriétés concernées.	
	<b>2-3-PHOTO(S) DE L'EXISTANT</b>	
	<b>2-4-LE PROJET</b> Descriptif indiquant la hauteur des différents éléments de la clôture et/ou du portail, des matériaux et des teintes Croquis du projet à l'échelle, côté en hauteur, longueur et largeur En cas de clôture servant de soutènement : coupe en travers avec indication de la hauteur du terrain naturel.	Clôture composée d'un muret (rehausse de l'existant) de 80 cm surmonté d'un dispositif opaque de lames en bois (teinte naturelle) sur un linéaire de 8 m et d'une hauteur de 1,20m. Au-delà le muret existant est maintenu, sur 12m, il est surmonté d'un grillage gris h : 1,20m (cf prospectus joint) doublé de plantations. 

Le conseil architectural et urbain est à votre disposition en amont du dépôt de la déclaration préalable afin de vérifier la faisabilité réglementaire et/ou architecturale de votre projet.

Pour prendre rendez-vous : 02 98 33 54 55.

**Renseignements complémentaires** : 02 98 33 52 00

Adresse : 24 rue de Coat Ar Guéven – CS 73826 – 29238 BREST cedex 2

Horaires d'ouverture : 09h00-12h30 / 13h30-17h00 - 16h30 le vendredi

Plan local d'urbanisme en ligne : <https://www.brest.fr>